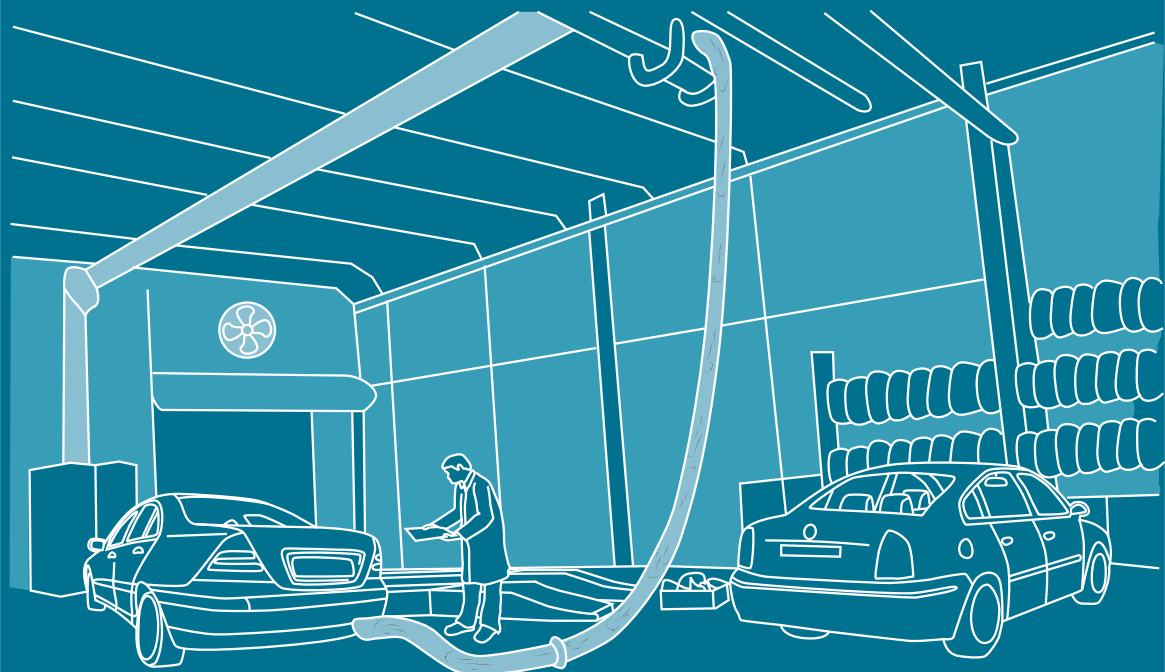


# Substances dangereuses : soyez y attentif, évaluez et protégez



## Réparation de véhicules

[www.chemicalscampaign.eu](http://www.chemicalscampaign.eu)



Evaluation des risques lors de  
l'utilisation de substances dangereuses

SLIC  
Senior Labour  
Inspectors  
Committee



Financé par l'Union Européenne

## Introduction

Les travailleurs actifs dans le secteur de la réparation de véhicules automobiles peuvent être exposés à de nombreuses substances dangereuses (par exemple, peintures, colles, solvants, huiles moteur, gaz d'échappement et fumées de soudure). Il est essentiel que les risques consécutifs à l'exposition à chaque substance soient évalués et contrôlés afin d'éviter tout dommage pour la santé.

### Quelle démarche doit suivre l'employeur afin d'évaluer les risques et mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires ?

- 1° Identifier les dangers et évaluer les risques résultant des activités spécifiques exécutées sur les lieux de travail;
- 2° Déterminer les mesures de prévention et de contrôle de risque qu'il doit mettre en œuvre;
- 3° Réévaluer ces mesures régulièrement afin de vérifier qu'elles restent adéquates et que de nouveaux risques ne sont pas apparus.

### QUELLES MESURES ?

Les mesures de prévention peuvent être collectives, (technologiques ou organisationnelles) ou individuelles (équipement de protection individuelle - EPI).

#### Comment mettre en place une protection collective ?

- En plaçant des dispositifs spécialement adaptés sur les équipements de travail ou les installations (voir exemples 1, 2 et 3).



### NOTE

Lors de la conception des installations ou lors de l'achat des équipements de travail, vous devez vous assurer qu'il est tenu compte des exigences relatives à la santé et à la sécurité.

#### Comment organiser le travail pour éliminer ou réduire le risque ?

- En diminuant la durée d'exposition de chaque travailleur, en exposant le moins de travailleurs possible, en éliminant le risque sur les lieux où se trouvent des travailleurs et en stockant les produits de manière adéquate.

#### Quel type d'équipement de protection individuelle (EPI) doit être utilisé ?

- Il convient de garder à l'esprit qu'un EPI constitue toujours une mesure additionnelle ou supplémentaire. Les meilleures solutions sont celles qui optent pour la sécurité entièrement intégrée, la protection collective ou les mesures organisationnelles.
- Il existe différents types d'EPI, tels que masques respiratoires, gants, lunettes, vêtements et chaussures. Consultez l'étiquette du produit dangereux ou la fiche de données de sécurité pour savoir lesquels doivent être utilisés ( voir dernière page).

## Où trouver de l'information sur les substances utilisées ?

- Vous trouverez une information détaillée dans les fiches de données de sécurité que doivent vous procurer vos fournisseurs. De plus, les étiquettes figurant sur les emballages de chaque produit donnent des informations extrêmement importantes.

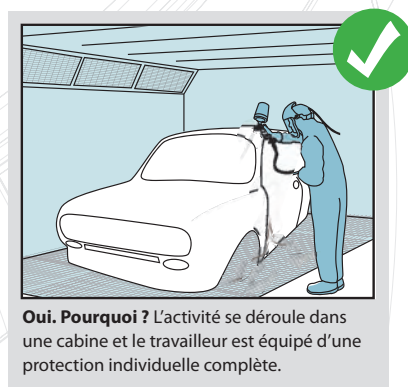
## SUBSTANCES DANGEREUSES SOUVENT UTILISEES EN REPARATION DE VEHICULES

### EXEMPLE 1 – PEINTURE AU PISTOLET

Beaucoup d'ateliers de carrosserie utilisent des peintures contenant un durcisseur à base d'isocyanates, que l'on trouve aussi bien dans certaines peintures aqueuses que dans les peintures à solvant. L'exposition continue aux isocyanates peut conduire à des problèmes graves et permanents d'asthme. La source d'exposition principale aux isocyanates est le pistolage, bien que cela puisse aussi survenir lors du nettoyage du pistolet.

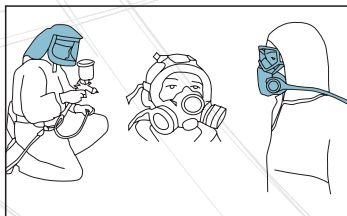
Pour éviter d'être exposé à un risque d'asthme, vous devez :

- Utiliser une cabine de peinture;
- Utiliser un équipement de protection individuelle complet.



Les cabines de peinture doivent être ventilées et fonctionner à une température légèrement inférieure à celle de l'environnement (se trouver en dépression) afin de prévenir la diffusion vers les lieux de travail extérieurs.

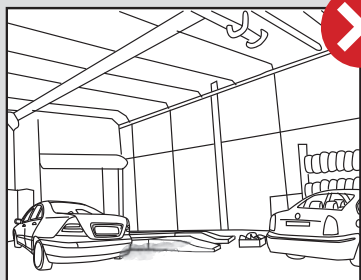
Lors du pistolage de peintures contenant des isocyanates, les travailleurs doivent porter un équipement de protection individuelle et un appareil de protection respiratoire à adduction d'air.



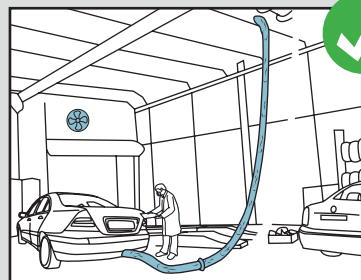
Les travailleurs doivent porter le masque correctement et contrôler son bon état de fonctionnement.

## EXEMPLE 2 – EXPOSITION AUX GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Les gaz d'échappement sont irritants pour les yeux et les voies respiratoires. Contenant des particules et du monoxyde de carbone ils présentent un risque pour la santé en cas d'inhalation. L'exposition prolongée aux fumées de diesel, en particulier les fumées bleues ou noires, peut provoquer toux et dyspnée. L'exposition répétée à long terme peut augmenter le risque de cancer du poumon.



**Non. Pourquoi ?** Il n'y a pas d'élimination des gaz d'échappement à la source. La ventilation générale est insuffisante pour éviter l'exposition.



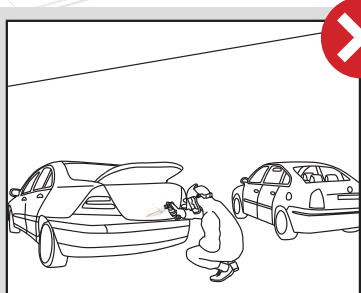
**Oui. Pourquoi ?** Il y a une élimination des gaz d'échappement à la source et les lieux de travail sont bien ventilés.

## Quelles sont les mesures de prévention recommandées ?

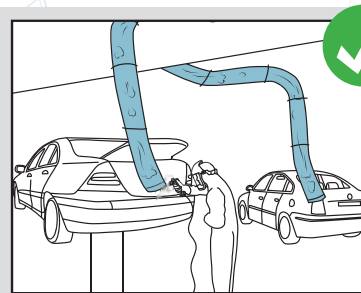
Bien ventiler les lieux de travail. Installer un système d'aspiration des gaz "à la source", en particulier pour les travaux en fosses.

## EXEMPLE 3 – EXPOSITION AUX FUMÉES DE SOUDURE

Les fumées de soudure, de découpe au chalumeau et d'autres travaux impliquant la chaleur peuvent causer la sécheresse de la gorge, la toux, une sensation d'oppression dans la poitrine et des difficultés respiratoires. A long terme, des dommages peuvent survenir aux poumons lors de l'exposition à des vapeurs nocives et à des gaz pendant le soudage.



**Non. Pourquoi ?** Il n'y a pas d'élimination des fumées. La position de travail est incorrecte.



**Oui. Pourquoi ?** Une aspiration locale élimine les fumées et la position du travailleur est adéquate.

### Quelles sont les mesures de prévention recommandées ?

Il doit être prévu une aspiration locale ou une unité d'extraction mobile équipée d'un ventilateur d'extraction.

#### EXEMPLE 4 – EXPOSITION AUX HUILES USAGÉES

Un contact fréquent et prolongé avec de l'huile moteur usagée peut causer dermatite et autres maladies de la peau, y compris le cancer de la peau.

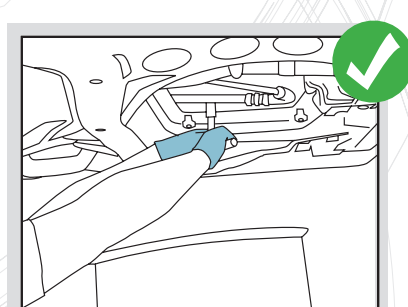
### Quelles sont les mesures de prévention recommandées ?

Vous devez éviter tout contact inutile avec de l'huile moteur usagée. Vous devez également porter des vêtements de protection, qui doivent être nettoyés ou remplacés régulièrement, et maintenir une bonne hygiène personnelle.

Les locaux et les équipements doivent être nettoyés régulièrement et au moins à la fin de chaque journée de travail.



**Non. Pourquoi ?** Les mains sont en contact direct avec l'huile, qui peut ainsi être absorbée par la peau. Si les mains sont portées à la bouche, de l'huile peut être ingérée.



**Oui. Pourquoi ?** Le travailleur porte des gants afin d'empêcher le contact avec l'huile.

## EXPOSITION AUX SOLVANTS

Les solvants sont utilisés dans la réparation automobile, comme diluant ou pour nettoyer les pièces. Certains diluants sont à base d'eau, mais beaucoup d'autres contiennent des substances dangereuses. Un contact fréquent ou prolongé avec des solvants peut enlever la couche de graisse protectrice de la peau et causer une dermatite. Certains solvants peuvent être dangereux s'ils sont inhalés.

Renseignez-vous sur les solvants que vous utilisez. Lisez les fiches de données de sécurité et les étiquettes sur les emballages.

## REGLES GENERALES DE PREVENTION

Pour vous protéger contre l'exposition aux solvants dangereux, n'oubliez pas que vous devez :

- Lorsque c'est possible, remplacer les produits dangereux par d'autres qui ne le sont pas ou le sont moins
- Travailler dans des lieux bien ventilés, avec extraction artificielle
- Utiliser une extraction locale lorsque c'est possible
- Porter un masque de protection respiratoire si nécessaire
- Porter des gants de protection appropriés

## EXEMPLE 5 – STOCKAGE DES PRODUITS



**Non. Pourquoi ?** Les contenants sont empilés au hasard, sans organisation, ne sont pas étiquetés et sont en mauvais état.



**Oui. Pourquoi ?** Les contenants sont étiquetés et rangés en un lieu spécifique, identifié et ventilé, muni d'une cuvette de rétention.



### Quelles sont les mesures de prévention recommandées ?

- Organiser le stockage
- S'assurer que l'organisation tient compte de la compatibilité des produits
- Garder les contenants fermés, à l'abri du rayonnement solaire et des sources d'ignition, dans un endroit sec, bien ventilé et à température adéquate
- S'assurer que le sol du dépôt est étanche et est exécuté en forme de cuvette de telle manière que les liquides ne puissent s'en échapper en cas de déversement accidentel
- S'assurer que les emballages sont correctement étiquetés
- S'assurer que les utilisateurs disposent des fiches de données de sécurité

## RECEPTION DES PRODUITS CHIMIQUES

La réception est la première étape de la manipulation des produits chimiques.

Lorsque vous recevez un produit, vous devez :

- Identifier, enregistrer et contrôler son arrivée
- Vérifiez l'état de l'emballage (pour tout dommage ou étiquettes manquantes)
- Vérifiez les informations sur l'étiquette
- Vérifiez la fiche de données de sécurité fournie avec le produit

Tous les contenants pour les produits ou préparations dangereuses doivent être dûment étiquetés.

Les étiquettes doivent être lisibles et contenir les renseignements suivants :

- Nom du produit
- Identification du fabricant
- Importateur ou distributeur
- Phrases de risque
- Conseils de prudence
- Symboles de dangers

## COMMENT LIRE L'ETIQUETTE ?

**IDENTIFICATION DES DANGERS** (Selon l'annexe II de la Directive 67/548/CEE)



*NOTE: En plus des symboles identifiant les substances toxiques, nocives et irritantes, vous pouvez également identifier les substances cancérigènes, sensibilisantes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction au moyen d'une phrase R caractéristique*

**IDENTIFICATION DU PRODUIT**  
(Substance ou préparation)

**COMPOSITION**  
(Liste des substances dangereuses contenues dans la préparation, en fonction de la concentration et de la toxicité)

**DESCRIPTION DU RISQUE**  
(Phrases R)  
(Selon l'annexe III de la Directive 67/548/CEE)



**ABCDE-33**  
Contient...

**XXX Plc**  
**ABY St.**  
**Tel: ...**

**NOM DU DISTRIBUTEUR**  
(Nom, adresse et téléphone)

**CONSEILS DE PRUDENCE**  
(Phrases S)  
(Selon l'annexe IV de la Directive 67/548/CEE)

R 11-23/25  
Toxique par inhalation et par ingestion  
Facilement inflammable

S 7-16-24-45  
Conservier le récipient bien fermé  
Conservier à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer  
Eviter le contact avec la peau  
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

## QUELS SYMBOLES TROUVE-T-ON SUR LES ETIQUETTES ?

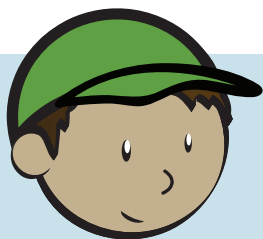
En Europe, les dangers sont identifiés selon l'annexe II de la Directive 67/548/CEE.



**Les symboles ont la signification suivante :**

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| 1. Facilement inflammable (F)<br>et Extrêmement inflammable (F+) | 5. Nocif (Xn)                     |
| 2. Toxique (T) et Très toxique (T+)                              | 6. Irritant (Xi)                  |
| 3. Corrosif (C)  | 7. Explosif (E)                   |
| 4. Oxydant (O)   | 8. Dangereux pour l'environnement |

Le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage prévoit différents symboles qui peuvent déjà apparaître sur certaines étiquettes. Consulter les étiquettes des produits pour plus d'informations.



## Que sont les fiches de données de sécurité?

La fiche de données de sécurité vous permet de déterminer si des agents chimiques dangereux sont présents dans les produits utilisés et vous aide à évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs résultant de l'utilisation de ces agents. Lors de la livraison d'une substance dangereuse, ou même avant, chaque fabricant, importateur et / ou distributeur doit fournir à l'utilisateur une fiche de données de santé et sécurité contenant les informations nécessaires pour protéger la santé humaine et l'environnement. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité doivent être rédigées dans la langue officielle de l'État membre dans lequel est situé le lieu de travail. **Si ce n'est pas le cas, vous devez le réclamer auprès de votre fabricant ou fournisseur.**

Activités Sources d'exposition	Produits dangereux	Principaux risques
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Intervention sur les systèmes d'alimentation, distribution et injection</li><li>■ Ravitaillement en carburant</li></ul>	Diesel et essence (contient du benzène)	Incendie – Explosion Effets néfastes sur le sang
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Travail avec moteur tournant</li></ul>	Gaz d'échappement, contenant principalement monoxyde de carbone, oxyde d'azote et particules fines	Maux de tête, fatigue, nausée, étourdissements, irritation des voies respiratoires
Dégraissant	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Hydrocarbures</li><li>■ Autres solvants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Troubles neurologiques, cutanés, hépatiques et rénaux</li><li>■ Troubles neurologiques ou cutanés</li></ul>
Application de peintures, enduits, vernis et colles	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Toluène</li><li>■ Autres solvants</li><li>■ Pigments au plomb</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Troubles gastro-intestinaux</li><li>■ Troubles neurologiques</li></ul>
Utilisation de résines	Isocyanates et résines	Allergie: asthme
Ponçage de carrosserie	Poussières	Maladies de la peau, des yeux et broncho-pulmonaires
Vidange - graissage	Huiles et graisses	Maladies de la peau
Changer et nettoyer les freins et garnitures d'embrayage	Fibres d'amiante	Cancer
Charge et entretien de batteries	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Acide sulfurique</li><li>■ Hydrogène</li></ul>	Brûlures Incendie et explosion

Pour plus d'informations, contacter :

La direction régionale du Contrôle du bien-être au travail

[www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be)

Ce document a été rédigé par l'Autoridade para as condições de trabalho (Portugal) pour le compte de la campagne du SLIC (voir [www.chemicalscampaign.eu](http://www.chemicalscampaign.eu))